

Le 5, l'illustrissime seigneur partit avec les siens et se transporta à l'église paroissiale autrefois de San Quilico et actuellement de San Sebastiano du lieu de Monticello du diocèse d'Aleria, où il fut reçu à la 16^e heure par le révérend Antonio Orticoni, recteur, et par le peuple. Après s'être acquitté de tout selon l'usage, il célébra la messe puis, revêtu des ornements pontificaux, fit l'absolution des morts et visita ensuite le Très Saint Sacrement, excellemment tenu, et en bénit le peuple. Il trouva aussi le baptistère et les huiles saintes propres.

Il y cinq autels. Le maître autel, où est conservé le Très Saint [87v] Sacrement ; le deuxième du côté de l'Épître, dédié au titulaire San Sebastiano ; le troisième est l'autel du Très Saint Rosaire, où est érigée canoniquement une compagnie. Cet autel a un revenu annuel en aumônes de presque cent lires. Le quatrième, du côté de l'Épître, celui de la Très Sainte Trinité ; le cinquième, celui de la Très Sainte Conception, sous le droit de patronage de la famille Orticoni. Y fut érigée une chapellenie par le feu révérend Nicolao Angeletti et Cruciano, fils de feu Antonio Orticoni, avec charge de six messes par semaine, comme indiqué dans l'acte du notaire Rafaele Catinchi établi le 20 juin 1658. L'entretien de l'autel revient aux patrons, c'est-à-dire actuellement aux révérends Guido Giovanni de feu Francesco, Giovacchino de feu Antonio Simone et à Francesco de feu Antonio Filippo, tous de la famille Orticoni. Le chapelain est actuellement le prêtre Angeletto Orticoni qui a affirmé sous serment avoir honoré la charge.

Sauf les autels particuliers, les autres sont entretenus par le peuple, de même que toute l'église et les ornements sacrés, et comme tout est décent, l'illustrissime seigneur [88r] a loué la piété du peuple.

Il fut exposé qu'il serait plus commode et plus décent pour le peuple de constituer l'église San Carlo en église paroissiale et celle de San Sebastiano en oratoire ou *casazza*, puisque l'église San Carlo est plus vaste et plus décente. L'illustrissime et révérendissime seigneur, après avoir visité les deux, approuva cet avis et dit devant le peuple de le faire au plus vite, comme indiqué également dans le décret qu'il publia. Mais en raison d'oppositions aussitôt nées, pour éviter qu'elles ne dégénèrent en querelles et litiges, cela ne fut pas mis à exécution.

Les revenus annuels du curé sont de 575 lires. 114 familles. Quinze prêtres. 595 âmes.
Autel privilégié : maître autel.

Pour la plus grande louange du clergé du dit lieu doit être reportée la coutume louable que tous les prêtres se réunissent à l'église pour chanter l'office divin comme des chanoines, avec même une peine si quelqu'un négligeait de le faire. Cette coutume louable plut vraiment particulièrement à Sa Seigneurie Illustrissime [88v] et elle exhorta avec force à la poursuivre également à l'avenir.

L'après-midi, selon l'usage habituel, il fit le sacrement de la confirmation dans la susdite église paroissiale de San Carlo pour y conduire ainsi plus de peuple à l'établir comme église paroissiale.

Il visita ensuite l'oratoire de San Francesco Saverio, qui est maintenant construit et en loua la piété du peuple.

Il visita ensuite l'ancienne paroissiale de San Quilico, pour laquelle il ordonna seulement de restaurer les pierres tombales.

Le co-visiteur de Viterbe visita l'oratoire de Sant'Antonio da Padova sous le droit de patronage des seigneurs Fabiani, où est érigée une chapellenie fondée le 12 septembre de l'an 1667 par le feu capitaine Antonio Morazzani et feu Gregorio Orticoni. 195 messes doivent être célébrées à l'année ; mais comme le dit oratoire est impropre, il y a donc des décrets qui sont aux feuillets (etc.).

Après vêpres, l'illustrissime seigneur examina les livres paroissiaux et ceux des legs pieux, à chacun desquels furent apposés des décrets ; quelques-uns ont soldé leur dette devant l'illustrissime seigneur. Il passa la nuit au presbytère.

[...]

Pour l'église paroissiale de San Sebastiano du lieu de Monticello

Comme l'illustrissime et révérendissime seigneur a trouvé l'église décevement entretenue, les ornements sacrés convenables et propres et que le clergé du lieu se rassemble chaque dimanche et jour de fête à l'église pour réciter l'office divin, louant avec la plus grande force la piété du recteur, du clergé et du peuple, il les a tous exhortés dans le Seigneur avec force à poursuivre également à l'avenir.

Pour l'ancienne église paroissiale de San Quilico

Sous peine d'interdit, qu'on restaure la pierre du tombeau des femmes dans les trois mois.

[112r] Pour l'oratoire de Sant'Antonio sous le droit de patronage des seigneurs Fabiani

Qu'on répare dans les dix jours la chasuble violette, autrement qu'elle soit interdite ; qu'on confectionne dans les six mois une nouvelle aube, un amict, une ceinture et un corporal, sous peine de soixante lires et en subside d'interdit d'oratoire.

Qu'on munisse les fenêtres au moins d'une toile enduite de cire, sous peine de dix lires.

Qu'on ajoute au missel les messes des nouveaux saints et le canon dans les quatre mois, au terme desquels le missel soit interdit

